

Bachelier en enseignement section 2

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101	7090 BRAINE-LE-COMTE	
Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche	7000 MONS	
Tél : +32 (0) 65 40 41 48	Fax : +32 (0) 65 40 41 52	Mail : edu-mons@helha.be
HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4	6041 GOSSELIES	
Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : edu-gosselies@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9	7900 LEUZE-EN-HAINAUT	
Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

D1209 S'outiller pour construire du sens			
Ancien Code	PEDE1B29OUTIL	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	B/C/M/Z/B/Z/M/C/B/C/M/Z/B/ Z/M/C/B/C/M/Z/B/Z/M/C/B/C/ M/Z/B/Z/M/C/B/C/M/Z/B/Z/M/ C/B/C/M/Z/B/Z/M/C/ EDB1290		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	75 h
Coordinées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p>HELHa Braine-le-Comte Lilian BREYNE (breynel@helha.be) Anne LISART (lisarta@helha.be) Ahmed YETRIB (yetriba@helha.be) Laure MOULIN (moulinl@helha.be) Geoffrey DELCROIX (delcroixg@helha.be) HELHa Campus Mons Peggy DAGNELIE (dagneliep@helha.be) Céline MABILLE (mabillec@helha.be) Adrian SANCHEZ (sancheza@helha.be) Anissa DELEPIERRE (delepierre@helha.be) Valérie WATTELET (watteletv@helha.be) HELHa Gosselies Cécile DUPONT (dupontc@helha.be) Laurence MISONNE (misonnel@helha.be) Emmanuelle TARINI (tarinie@helha.be) Dominique YERNAUX (yernaud@helha.be) Murielle HAUFERLIN (haufelinm@helha.be) Catherine LEBEAU (lebeauc@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut Claire MEHAGNOUL (mehagnoulc@helha.be) Claire LIBERT (libertc@helha.be) Laetitia VERCROYSSSE (vercruyssel@helha.be) Lily DESMONS (desmonsli@helha.be) Nathalie CAZZITTI (cazzittin@helha.be)</p>		
Coefficient de pondération	50		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Quelles que soient les disciplines abordées à l'école primaire, la première étape vers la conception de leçons qui font sens est le travail de l'enseignant en amont de la leçon sur les noyaux d'apprentissage. Sur base de la maîtrise du programme, il s'agit pour lui de bien identifier la compétence et/ou l'attendu qu'il vise, d'analyser la matière sous-jacente et de poser des jalons didactiques sur lesquels s'appuyer pour concevoir les activités qui seront proposées aux élèves. Former les étudiants à cette démarche incontournable est la visée principale de cette UE. Comme autre vecteur de sens, transversal aux champs disciplinaires qui participent à cette UE, nous faisons donc le choix de tous prendre un « objet » d'étude commun, comme point de départ aux apprentissages envisagés.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 2 LES COMPÉTENCES DE L'ACTEUR D'UNE ORGANISATION APPRENANTE DANS UNE DYNAMIQUE COLLECTIVE

Sous Compétence 2.1 S'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations

2.1.1 S'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations

Compétence 3 LES COMPÉTENCES DE L'ORGANISATEUR ET ACCOMPAGNATEUR D'APPRENTISSAGES DANS UNE DYNAMIQUE ÉVOLUTIVE

Sous Compétence 3.1 Maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

3.1.1 Maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

Sous Compétence 3.2 Maîtriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;

3.2.1 Maîtriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;

Sous Compétence 3.3 Maîtriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;

3.3.1 Maîtriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;

Sous Compétence 3.5 Agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :

3.5.2 la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;

3.5.5 la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'UE, l'étudiant pourra :

- Identifier des contenus liés à un objet commun en lien avec les disciplines concernées (ECA, FHGES, religion, sciences, mathématiques)
- Cerner la compétence / l'attendu qui s'y rapporte, que l'on veut travailler
- Réaliser une analyse matière et poser un cadre didactique.

L'étudiant sera évalué sur ces différents acquis d'apprentissages.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEDE1B29OUTILA	S'outiller pour construire du sens : éducation culturelle et	15 h / 1 C
PEDE1B29OUTILB	S'outiller pour construire du sens : formation historique, g	15 h / 1 C
PEDE1B29OUTILC	S'outiller pour construire du sens : religion	15 h / 1 C
PEDE1B29OUTILD	S'outiller pour construire du sens : sciences	15 h / 1 C
PEDE1B29OUTILE	S'outiller pour construire du sens : mathématiques	15 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 50 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEDE1B29OUTILA	S'outiller pour construire du sens : éducation culturelle et	10
----------------	--	----

PEDE1B29OUTILB	S'outiller pour construire du sens : formation historique, g	10
PEDE1B29OUTILC	S'outiller pour construire du sens : religion	10
PEDE1B29OUTILD	S'outiller pour construire du sens : sciences	10
PEDE1B29OUTILE	S'outiller pour construire du sens : mathématiques	10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Evaluation intégrée

5. Cohérence pédagogique

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier en enseignement section 2

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 48 Fax : +32 (0) 65 40 41 52

Mail : edu-mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

S'outiller pour construire du sens : éducation culturelle et			
Ancien Code	14_PED1B290UTILA	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	MEDB1291		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Peggy DAGNELIE (dagneliep@helha.be) Peggy DAGNELIE (dagneliep@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Afin de concevoir des séquences de cours porteuses de sens, le futur étudiant doit être capable, sur base de la maîtrise du programme, d'identifier les objectifs, compétences, attendus pertinents afin d'élaborer une analyse matière précise et une démarche didactique cohérente. Cette UE s'articule autour d'objets communs aux différentes disciplines.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'UE, l'étudiant pourra :

- Identifier des contenus liés à un objet commun en lien avec les disciplines concernées (ECA, FHGES, religion, sciences, mathématiques).
- Cerner la compétence / l'attendu qui s'y rapporte, que l'on veut travailler.
- Réaliser une analyse matière et poser un cadre didactique.

Au niveau des acquis d'apprentissage (AA), l'étudiant sera capable de :

- Prendre conscience de l'importance de participer activement à des dispositifs collaboratifs pour se développer individuellement (identifier ses besoins, partager ses acquis) et mobiliser l'intelligence collective au bénéfice de la croissance/progression de la communauté professionnelle/de pratique (AAT4).
- Développer des connaissances à ce niveau et les appliquer. Démontrer une connaissance et une compréhension des processus d'apprentissage, des contenus disciplinaires au bénéfice de choix didactiques et méthodologiques pertinents en fonction du contexte d'enseignement et de l'état de la recherche. Adapter ses gestes professionnels en conséquence (AAT5)

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Mobiliser les outils transversaux suivants :

- Analyse de la matière et analyse didactique en lien avec une compétence/un attendu ciblé(e)
- Formulation d'un objectif

- Construire du sens

Des thématiques disciplinaires variées seront abordées en fonction des « objets » d'étude choisis. dans ce cas-ci, les thématiques appartiendront à la discipline de l'Education Culturelle et Artistique (ECA)

Démarches d'apprentissage

La démarche proprement dite aura pour but de :

- Faire vivre une ou plusieurs leçons disciplinaires et/ou interdisciplinaires autour d'un « objet » d'étude commun.
- Conduire à une prise de recul sur l'objectif d'apprentissage, sur les contenus sous-jacents.
- Identifier différents « contenus » que l'on pourrait envisager autour d'un « objet » d'étude commun.
- Présenter des ouvrages disciplinaires de référence pour alimenter les analyses didactiques.
- Découvrir des tableaux de croisements des disciplines (référentiel Pacte).

Dispositifs d'aide à la réussite

En fonction de la demande des étudiants, possibilité de mettre en place des séances de questions-réponses.

Sources et références

SEGEC (2023). Programme de l'école primaire P3-P4. Volume 2.

Fédération wallonie bruxelles (2022). Référentiels du tronc commun (ECA).

Centre de documentation HELHa Mons.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- La plateforme ConnectED.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Évaluation intégrée comprenant une seule épreuve : la défense d'un portfolio devant un jury composé de l'ensemble des enseignants de l'U.E. Sur base d'un tirage au sort, chaque étudiant du groupe présentera une partie du portfolio en lien avec l'une des 5 matières abordées dans le travail.

Remarque :

- Le portfolio du groupe devra être déposé en version informatique sur ConnectED le premier jour de la session par chaque étudiant. Si celui-ci n'est pas déposé selon la demande, l'étudiant se verra refuser l'accès à la défense orale. La note attribuée sera donc PP au PR.
- Une version papier du portfolio sera à rendre le jour de l'examen oral.

Les consignes précises et les modalités d'évaluation seront communiquées en cours et déposées sur ConnectED au moment opportun.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						

Période d'évaluation			Exm	100	Exm	100
Exm = Examen mixte						

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Participation obligatoire aux sorties scolaires interdisciplinaires. En cas d'absence, une alternative sera négociée avec l'ensemble des professeurs de l'UE.

L'UE sera évaluée sur base des compétences choisies et sera soumise à l'évaluation du jury d'UE.

Si les conditions données pour la réalisation du portfolio ne sont pas respectées, l'UE sera considérée comme non présentée et l'UE se verra attribuer la note de PP.

En cas de CM, l'examen/le travail sera reconduit à une date ultérieure, voire à la session suivante, selon la situation.

En cas d'échec à l'évaluation du Q2 (cote inférieure à 10/20), l'ensemble de l'évaluation devra être représentée à la session suivante, c'est-à-dire examen et portfolio.

Pour les étudiants arrivant en cours d'année, pour les étudiants crédits résiduels, les modalités d'évaluation restent identiques avec la possibilité de rattraper les productions journalières dans le portfolio selon les consignes données au cours.

Pour toutes les sessions, en cas de certificat médical, l'examen sera reprogrammé dans la limite du possible et dans le pire des cas, reporté à la session suivante.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier en enseignement section 2

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 48 Fax : +32 (0) 65 40 41 52

Mail : edu-mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

S'outiller pour construire du sens : formation historique, g			
Ancien Code	14_PED1B290UTILB	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	MEDB1292		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Céline MABILLE (mabillec@helha.be) Céline MABILLE (mabillec@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Afin de concevoir des séquences de cours porteuses de sens, le futur étudiant doit être capable, sur base de la maîtrise du programme, d'identifier les objectifs, compétences, attendus pertinents afin d'élaborer une analyse matière précise et une démarche didactique cohérente. Cette UE s'articule autour d'objets communs aux différentes disciplines.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'UE, l'étudiant pourra :

- Identifier des contenus liés à un objet commun en lien avec les disciplines concernées (ECA, FHGES, religion, sciences, mathématiques).
- Cerner la compétence / l'attendu qui s'y rapporte, que l'on veut travailler.
- Réaliser une analyse matière et poser un cadre didactique.

Au niveau des acquis d'apprentissage (AA), l'étudiant sera capable de :

- Prendre conscience de l'importance de participer activement à des dispositifs collaboratifs pour se développer individuellement (identifier ses besoins, partager ses acquis) et mobiliser l'intelligence collective au bénéfice de la croissance/progression de la communauté professionnelle/de pratique (AAT4)
- Développer des connaissances à ce niveau et les appliquer. Démontrer une connaissance et une compréhension des processus d'apprentissage, des contenus disciplinaires au bénéfice de choix didactiques et méthodologiques pertinents en fonction du contexte d'enseignement et de l'état de la recherche. Adapter ses gestes professionnels en conséquence (AAT5)

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Mobiliser les outils transversaux suivants :

- Analyse de la matière et analyse didactique en lien avec une compétence/un attendu ciblé(e).
- Formulation d'un objectif.
- Construire du sens.

Des thématiques historiques, géographiques, économiques et/ou sociales seront abordées en fonction des « objets » d'étude choisis.

Démarches d'apprentissage

La démarche proprement dite aura pour but de :

- Faire vivre une ou plusieurs leçons disciplinaires et/ou interdisciplinaires autour d'un « objet » d'étude commun.
- Conduire à une prise de recul sur l'objectif d'apprentissage, sur les contenus sous-jacents.
- Identifier différents « contenus » que l'on pourrait envisager autour d'un "objet" d'étude commun.
- Présenter des ouvrages disciplinaires de référence pour alimenter les analyses didactiques.
- Découvrir des tableaux de croisements des disciplines (référentiel Pacte).

Dispositifs d'aide à la réussite

L'enseignant se tient à la disposition des étudiants qui en font la demande.

Sources et références

Une bibliographie détaillée est présente à la fin du syllabus et sur ConnectED.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- Notes de cours ;
- Articles et liens ;
- Espace cours sur ConnectED.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Évaluation intégrée comprenant une seule épreuve : la défense d'un portfolio devant un jury composé de l'ensemble des enseignants de l'U.E. Sur base d'un tirage au sort, chaque étudiant du groupe présentera une partie du portfolio en lien avec l'une des 5 matières abordées dans le travail.

Remarque :

Le portfolio du groupe devra être déposé en version informatique sur ConnectED le premier jour de la session par chaque étudiant. Si celui-ci n'est pas déposé selon la demande, l'étudiant se verra refuser l'accès à la défense orale. La note attribuée sera donc PP.

Une version papier du portfolio sera à rendre le jour de l'examen oral.

Les consignes précises et les modalités d'évaluation seront communiquées en cours et déposées sur ConnectED au moment opportun.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exm	100	Exm	100

Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Participation obligatoire aux sorties scolaires interdisciplinaires. En cas d'absence, une alternative sera négociée avec l'ensemble des professeurs de l'UE.

L'UE sera évaluée sur base des compétences choisies et sera soumise à l'évaluation du jury d'UE.

Si les conditions données pour la réalisation du portfolio ne sont pas respectées, l'UE sera considérée comme non présentée et l'UE se verra attribuer la note de PP.

Pour toutes les sessions, en cas de certificat médical l'examen sera reprogrammé dans la limite du possible et dans le pire des cas, reporté à la session suivante.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier en enseignement section 2

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 48 Fax : +32 (0) 65 40 41 52

Mail : edu-mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

S'outiller pour construire du sens : religion			
Ancien Code	14_PED1B29OUTILC	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	MEDB1294		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Adrian SANCHEZ (sancheza@helha.be) Adrian SANCHEZ (sancheza@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

L'Activité d'apprentissage fait partie de L'U1209 S'outiller pour construire du sens. Afin de concevoir des séquences de cours porteuses de sens, le futur étudiant doit être capable, sur base de la maîtrise du programme, d'identifier les objectifs, compétences, attendus pertinents afin d'élaborer une analyse matière précise et une démarche didactique cohérente. Cette UE s'articule autour d'objets communs aux différentes disciplines.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'UE, l'étudiant pourra :

Identifier des contenus liés à un objet commun en lien avec les disciplines concernées (ECA, FHGES, religion, sciences, mathématiques).

Cerner la compétence / l'attendu qui s'y rapporte, que l'on veut travailler.

Réaliser une analyse matière et poser un cadre didactique.

Au niveau des acquis d'apprentissage (AA), l'étudiant sera capable de :

Prendre conscience de l'importance de participer activement à des dispositifs collaboratifs pour se développer individuellement (identifier ses besoins, partager ses acquis) et mobiliser l'intelligence collective au bénéfice de la croissance/progression de la communauté professionnelle/de pratique (AAT4)

Développer des connaissances à ce niveau et les appliquer. Démontrer une connaissance et une compréhension des processus d'apprentissage, des contenus disciplinaires au bénéfice de choix didactiques et méthodologiques pertinents en fonction du contexte d'enseignement et de l'état de la recherche. Adapter ses gestes professionnels en conséquence (AAT5)

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Pour quoi et comment un cours confessionnel au XXI^e siècle? (aspect légal et aspects philosophiques)
- Documents officiels et outils didactiques (le référentiel, programmes, méthodes et manuels)
 - Réalisation d'une analyse de la matière et analyse didactique en lien avec une compétence/un attendu ciblé(e)
 - Formulation d'un objectif
 - Ebauche d'un développement didactique pour construire du sens
- La Bible comme ressource privilégiée pour le questionnement philosophie et théologique.
- L'Ancien Testament, première approche.

- Dispositifs pédagogiques (démarche isomorphique).

Démarches d'apprentissage

La démarche, au point de départ, se veut isomorphe à ce que les étudiants pourraient eux-mêmes faire vivre aux enfants.

La démarche proprement dite :

Faire vivre une ou plusieurs leçons disciplinaires et/ou interdisciplinaires autour d'un « objet » d'étude commun. Conduire à une prise de recul sur l'objectif d'apprentissage, sur les contenus sous-jacents.

Identifier différents « contenus » que l'on pourrait envisager autour d'un "objet" d'étude commun.

Présenter des ouvrages disciplinaires de référence pour alimenter les analyses didactiques.

Découvrir des tableaux de croisements des disciplines (référentiel Pacte).

Dispositifs d'aide à la réussite

En fonction de la demande des étudiants, possibilité de mettre en place des séances de questions-réponses.

Sources et références

Une bibliographie sera proposée au cours et déposée sur connectED

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

La plateforme ConnectED.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Évaluation intégrée comprenant une seule épreuve : la défense d'un portfolio devant un jury composé de l'ensemble des enseignants de l'U.E. Sur base d'un tirage au sort, chaque étudiant du groupe présentera une partie du portfolio en lien avec l'une des 5 matières abordées dans le travail.

Remarque :

Le portfolio du groupe devra être déposé en version informatique sur ConnectED le premier jour de la session par chaque étudiant. Si celui-ci n'est pas déposé selon la demande, l'étudiant se verra refuser l'accès à la défense orale. La note attribuée sera donc PP.

Une version papier du portfolio sera à rendre le jour de l'examen oral (simplement agrafé, sans couvertures ou chemises plastiques).

Les consignes précises et les modalités d'évaluation seront communiquées en cours et déposées sur ConnectED au moment opportun.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exm	100	Exm	100

Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Participation obligatoire aux sorties scolaires interdisciplinaires. En cas d'absence, une alternative sera négociée avec l'ensemble des professeurs de l'UE.

Bien qu'étant un travail de groupe, tout étudiant est tenu de déposer personnellement une copie du travail sur connectED.

Lorsqu'un étudiant présente l'épreuve intégrée d'une Unité d'Enseignement, que ce soit en première ou en seconde session, il est tenu de remettre l'ensemble des éléments constitutifs de ladite épreuve dans les délais et selon les modalités fixées par la fiche ECTS et les consignes d'évaluation.

En cas de non-remise d'un travail et/ou de non-présentation ou demande de note de présence pour une partie de l'épreuve, l'étudiant se verra attribuer une note de présence pour l'ensemble de l'Unité d'Enseignement concernée.

Toutefois, le jury d'évaluation peut, dans des circonstances exceptionnelles dûment motivées, décider d'une autre modalité d'évaluation.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier en enseignement section 2

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 48 Fax : +32 (0) 65 40 41 52

Mail : edu-mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

S'outiller pour construire du sens : sciences			
Ancien Code	14_PEDE1B29OUTILD	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	MEDB1295		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Anissa DELEPIERRE (delepierra@helha.be) Anissa DELEPIERRE (delepierra@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Quelles que soient les disciplines abordées à l'école primaire, la première étape vers la conception de leçons qui font sens est le travail de l'enseignant en amont de la leçon sur les noyaux d'apprentissage. Sur base de la maîtrise du programme, il s'agit pour lui de bien identifier la compétence et/ou l'attendu qu'il vise, d'analyser la matière sous-jacente et de poser des jalons didactiques sur lesquels s'appuyer pour concevoir les activités qui seront proposées aux élèves. Former les étudiants à cette démarche incontournable est la visée principale de cette UE.

Comme autre vecteur de sens, transversal aux champs disciplinaires qui participent à cette UE, nous faisons donc le choix de tous prendre un « objet » d'étude commun, comme point de départ aux apprentissages envisagés.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'UE, l'étudiant pourra :

- Identifier des contenus liés à un objet commun en lien avec les disciplines concernées (ECA, FHGES, religion, sciences, mathématiques).
- Cerner la compétence / l'attendu qui s'y rapporte, que l'on veut travailler.
- Réaliser une analyse matière et poser un cadre didactique.

Au niveau des acquis d'apprentissage (AA), l'étudiant sera capable de :

- Participer activement à des dispositifs collaboratifs pour se développer individuellement (identifier ses besoins, partager ses acquis) et mobiliser l'intelligence collective au bénéfice de la croissance/progression de la communauté professionnelle/de pratique (AAT4). Être capable de développer des connaissances à ce niveau et les appliquer.
- Démontrer une connaissance et une compréhension des processus d'apprentissage, des contenus disciplinaires au bénéfice de choix didactiques et méthodologiques pertinents en fonction du contexte d'enseignement et de l'état de la recherche (AAT5). Adapter ses gestes professionnels en conséquence.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Mobiliser les outils transversaux suivants :

- Analyse de la matière et analyse didactique en lien avec une compétence/un attendu ciblé(e)
- compétences et attendus - Formulation d'un objectif
- Construire du sens

Des thématiques disciplinaires variées seront abordées en fonction des « objets » d'étude choisis. dans ce cas-ci, les thématiques appartiendront à la discipline des sciences.

Démarches d'apprentissage

La démarche, au point de départ, se veut isomorphe à ce que les étudiants pourraient eux-mêmes faire vivre aux enfants.

La démarche proprement dite :

- Faire vivre une ou plusieurs leçons disciplinaires et/ou interdisciplinaires autour d'un « objet » d'étude commun.
- Conduire à une prise de recul sur l'objectif d'apprentissage, sur les contenus sous-jacents.
- Identifier différents « contenus » que l'on pourrait envisager autour d'un « objet » d'étude commun.
- Présenter des ouvrages disciplinaires de référence pour alimenter les analyses didactiques.
- Découvrir des tableaux de croisements des disciplines (référentiel Pacte).

Dispositifs d'aide à la réussite

En fonction de la demande des étudiants, possibilité de mettre en place des séances de questions-réponses.

Sources et références

SEGEC (2023). Programme de l'école primaire P3-P4. Volume 3.

Fédération wallonie bruxelles (2022). Référentiels du tronc commun (sciences).

Centre de documentation HELHa Mons

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

ConnectED

4. Modalités d'évaluation

Principe

Évaluation intégrée comprenant une seule épreuve : la défense d'un portfolio devant un jury composé de l'ensemble des enseignants de l'U.E. Sur base d'un tirage au sort, chaque étudiant du groupe présentera une partie du portfolio en lien avec l'une des 5 matières abordées dans le travail.

Remarque :

Le portfolio du groupe devra être déposé en version informatique sur ConnectED le premier jour de la session par chaque étudiant. Si celui-ci n'est pas déposé selon la demande, l'étudiant se verra refuser l'accès à la défense orale. La note attribuée sera donc PP

Une version papier du portfolio sera à rendre le jour de l'examen oral.

Les consignes précises et les modalités d'évaluation seront communiquées en cours et déposées sur ConnectED au moment opportun.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exm	100	Exm	100

Exm = Examen mixte

Dispositions complémentaires

Participation obligatoire aux sorties scolaires interdisciplinaires. En cas d'absence, une alternative sera négociée avec l'ensemble des professeurs de l'UE.

L'UE sera évaluée sur base des compétences choisies et sera soumise à l'évaluation du jury d'UE.

Si les conditions données pour la réalisation du portfolio ne sont pas respectées, l'UE sera considérée comme non présentée et l'UE se verra attribuer la note de PP.

En cas de CM, l'examen/le travail sera reconduit à une date ultérieure, voire à la session suivante, selon la situation.

En cas d'échec à l'évaluation du Q2 (cote inférieure à 10/20), l'ensemble de l'évaluation devra être représentée à la session suivante, c'est-à-dire examen et portfolio.

Pour les étudiants arrivant en cours d'année, pour les étudiants crédits résiduels, les modalités d'évaluation restent identiques avec la possibilité de rattraper les productions journalières dans le portfolio selon les consignes données au cours.

Pour toutes les sessions, en cas de certificat médical, l'examen sera reprogrammé dans la limite du possible et dans le pire des cas, reporté à la session suivante.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier en enseignement section 2

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 48 Fax : +32 (0) 65 40 41 52

Mail : edu-mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

S'outiller pour construire du sens : mathématiques			
Ancien Code	14_PED1B29OUTILE	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	MEDB1293		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Valérie WATTELET (watteletv@helha.be) Valérie WATTELET (watteletv@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Quelles que soient les disciplines abordées à l'école primaire, la première étape vers la conception de leçons qui font sens est le travail de l'enseignant en amont de la leçon sur les noyaux d'apprentissage. Sur base de la maîtrise du programme, il s'agit pour lui de bien identifier la compétence et/ou l'attendu qu'il vise, d'analyser la matière sous-jacente et de poser des jalons didactiques sur lesquels s'appuyer pour concevoir les activités qui seront proposées aux élèves. Former les étudiants à cette démarche incontournable est la visée principale de cette UE. Comme autre vecteur de sens, transversal aux champs disciplinaires qui participent à cette UE, nous faisons donc le choix de tous prendre un « objet » d'étude commun, comme point de départ aux apprentissages envisagés.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'UE, l'étudiant pourra :

- Identifier des contenus liés à un objet commun en lien avec les disciplines concernées (ECA, FHGES, religion, sciences, mathématiques)
- Cerner la compétence / l'attendu qui s'y rapporte, que l'on veut travailler
- Réaliser une analyse matière et poser un cadre didactique.

Au niveau des acquis d'apprentissage (AA), l'étudiant sera capable de :

- Participer activement à des dispositifs collaboratifs pour se développer individuellement (identifier ses besoins, partager ses acquis) et mobiliser l'intelligence collective au bénéfice de la croissance/progression de la communauté professionnelle/de pratique (AAT4). Être capable de développer des connaissances à ce niveau et les appliquer.
- Démontrer une connaissance et une compréhension des processus d'apprentissage, des contenus disciplinaires au bénéfice de choix didactiques et méthodologiques pertinents en fonction du contexte d'enseignement et de l'état de la recherche (AAT5). Adapter ses gestes professionnels en conséquence.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Outils transversaux :

- Analyse de la matière et analyse didactique en lien avec une compétence/un attendu ciblé(e)
- Compétences et attendus - Formulation d'un objectif
- Construire du sens

Des thématiques disciplinaires variées seront abordées en fonction des « objets » d'étude choisis.

Démarches d'apprentissage

La démarche, au point de départ, se veut isomorphe à ce que les étudiants pourraient eux-mêmes faire vivre aux enfants.

La démarche proprement dite :

- Leur faire vivre une ou plusieurs leçons disciplinaires et/ou interdisciplinaires autour d'un « objet » d'étude commun.
- Prise de recul sur l'objectif d'apprentissage, sur les contenus sous-jacents.
- Pour chaque discipline concernée, identification de différents « contenus » que l'on pourrait envisager autour d'un « objet » d'étude commun.
- Présentation d'ouvrages disciplinaires de référence pour alimenter les analyses didactiques.
- Découverte des tableaux de croisements des disciplines (référentiel Pacte).

Dispositifs d'aide à la réussite

Séance possible de questions/réponses à la demande des étudiants.

Sources et références

SEGEC (2023). Programme de l'école primaire P3-P4. Volume 3.

Fédération wallonie bruxelles (2022). Référentiels du tronc commun (Mathématiques)

Centre de documentation HELHa Mons

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

ConnectED

4. Modalités d'évaluation

Principe

Évaluation intégrée comprenant une seule épreuve : la défense d'un portfolio devant un jury composé de l'ensemble des enseignants de l'U.E. Sur base d'un tirage au sort, chaque étudiant du groupe présentera une partie du portfolio en lien avec l'une des 5 matières abordées dans le travail.

Remarque :

Le portfolio du groupe devra être déposé en version informatique sur ConnectED le premier jour de la session. Si celui-ci n'est pas déposé selon la demande, le groupe se verra refuser l'accès à la défense orale. La note attribuée sera donc PP au PR.

Une version papier du portfolio sera à rendre le jour de l'examen oral.

Les consignes précises et les modalités d'évaluation seront communiquées en cours et déposées sur ConnectED au moment opportun.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exm	100	Exm	100

Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Participation obligatoire aux sorties scolaires interdisciplinaires. En cas d'absence, une alternative sera négociée avec l'ensemble des professeurs de l'UE.

L'UE sera évaluée sur base des compétences choisies et sera soumise à l'évaluation du jury d'UE.

Si les conditions données pour la réalisation du portfolio ne sont pas respectées, l'UE sera considérée comme non présentée et l'UE se verra attribuer la note de PP.

En cas de CM, l'examen/le travail sera reconduit à une date ultérieure, voire à la session suivante, selon la situation.

En cas d'échec à l'évaluation du Q2 (cote inférieure à 10/20), l'ensemble de l'évaluation devra être représentée à la session suivante, c'est-à-dire examen et portfolio.

Pour les étudiants arrivant en cours d'année, pour les étudiants crédits résiduels, les modalités d'évaluation restent identiques avec la possibilité de rattraper les productions journalières dans le portfolio selon les consignes données au cours.

Pour toutes les sessions, en cas de certificat médical, l'examen sera reprogrammé dans la limite du possible et dans le pire des cas, reporté à la session suivante.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).